



La Parole du Rav Brand

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17:54	19:10
Paris	19:28	20:32
Marseille	19:16	20:15
Lyon	19:18	20:19
Strasbourg	19:07	20:10

N° 306

Pour aller plus loin...

- Il est écrit (29-19) : « lo yové Hachem séloa'h lo ». Au sujet de quel type de Ben Israël, pourtant « maamine bachem », est-il dit : « Hachem ne voudra pas lui pardonner ! ? »
- Il est écrit (29-28) : « Hanistarote lachem élokénou ». Quelle création Hachem a-t-Il caché (« histire », terme apparenté au mot « hanistarote ») dans les lettres composant notre sainte Torah ?
- Il est écrit (30-1) : « Véhaya ki yavoou alékha kol hadévarim haélé habérahka véhakéla acher natati léfanékha ... véhachévota el lévavékha ». Comment ce passouk peut évoquer simultanément la bénédiction et la malédiction (habérahka véhakéla). En effet, si la Kélala et les malheurs (dont la Torah parle dans le chapitre précédant) font l'objet du sujet que Hachem met en avant pour exiger à Son peuple de faire téchouva, que vient alors faire dans notre passouk le sujet de la Bérakha ?
- Il est écrit (30-3) : « Véchav Hachem élokékha ète chévoutékha véri'hamékha ». Dans la mesure où ce passouk fait référence à la téchouva des Béné Israël, pour quelle raison Hachem a-t-Il besoin de mettre, d'implanter en chacun d'entre eux sa Midat hara'hamim (véri'hamékha) ?
- À quoi fait allusion le terme « ba'haïm » composant la phrase « ouba'harta ba'haïm lémaane ti'hyé » (30-19) ? Quel enseignement apprenons-nous de cette allusion ?
- Il est écrit (30-19) : « haïdoti bakhem hayom ète hachamaïm véète haaretz ». À quel témoignage de D... (« édoute », mot apparenté au terme « haïdoti ») fait précisément allusion à ce passouk ?

Yaacov Guetta

Pour dédicacer un feuillet :
Shalshélet.news@gmail.com

« Vous êtes nitsavim (littéralement : dressés) aujourd'hui devant votre D.ieu ; vos chefs, vos tribus, vos anciens et vos policiers, tout homme juif. Vos enfants, vos femmes et le converti dans ton camp, depuis le bûcheron jusqu'au porteur d'eau, afin de te faire passer dans l'alliance de ton D.ieu et de Son pacte solennel, que Je conclus avec toi aujourd'hui » (Devarim, 29, 9-11).

« Nitsavim » signifie : se tenir résolument et sans complexe debout. Les juifs étaient invités à prêter serment et à s'engager au respect de la Torah pour l'éternité, et D.ieu, en contrepartie, était prêt à les aider et à les protéger à jamais. Pour s'investir dans un programme chargé de telles responsabilités, il fallait que les juifs soient persuadés de sa rentabilité, et être déterminés et volontaires, avec une vigueur sans fin, d'aller jusqu'au bout de leur promesse. En effet, ils étaient tous nitsavim, comme les trois visiteurs d'Avraham : « Et voici trois hommes nitsavim alav » – se tenaient « sur » lui. Imprégnés de la puissance angélique qui les caractérisait, ils apportèrent à Sarah la promesse divine que l'année suivante, elle serrerait un fils dans ses bras. Quant à Yaakov, il vit une échelle moutsav artsa (dressée à terre), son sommet atteignant le ciel. Et voici D.ieu était nitsav alav, qui se tenait dressé debout « sur » lui, assuré et avec vigueur. Il lui promettait Sa protection, et de ne jamais l'abandonner tant qu'Il n'aurait pas accompli tout ce qu'Il lui avait promis.

Le Midrach (rapporté dans Rachi) précise l'emploi du mot nitsavim dans notre Paracha : « En entendant les 98 malédictions (en cas de non-respect de la Torah, citées dans la Paracha précédente), les juifs devinrent livides et s'exclamèrent : Qui peut tenir le coup ? D.ieu les rassura alors et leur dit : « Vous êtes nitsavim (dressés résolument) aujourd'hui devant votre D.ieu ; vos chefs, vos tribus, vos anciens... », et cela malgré vos nombreuses fautes commises dans le désert, et les multiples châtements que vous avez subis. Les punitions vous renforcent et vous font tenir debout. »

Cette remarque inouïe s'est vérifiée. Malgré une histoire plurimillénaire chaotique, pendant laquelle le peuple juif a été détesté, malmené, exilé et persécuté mille et une fois, dans des lieux et des temps si nombreux, il n'a pas disparu comme tant d'autres, effacés de la surface de la

Terre pour moins que ça. Face à des millions d'individus ébahis et qui ne peuvent pas l'expliquer, après chaque catastrophe que subit notre peuple, il se redresse, presque comme si rien ne s'était passé. Aucune haine et persécution, féroce et organisée, toutes les bêtes sauvages du monde réunies n'ont pas été capables de détruire notre peuple, notre foi, notre espoir et nos connaissances. Notre génération a été le témoin que durant les années 1939-45, toutes les forces diaboliques du mal réunies en Allemagne, en Pologne, en Ukraine et en bien d'autres lieux à travers l'Europe, se sont attelées au plus grand crime de l'humanité, et ont essayé d'exécuter « la solution finale à la question juive... ». Et comme « solution finale... », ce peuple s'est redressé contre vents et marées ! Et cela bien qu'une partie des anciennes forces du mal s'associent aux nouveaux-anciens ennemis venus de l'Orient..., et s'entêtent encore...

Rappelons-nous : constatant la destruction du Temple et la dispersion du peuple juif, le prophète Jérémie demanda qu'on ne prononce plus dans la prière l'adjectif *Nora* (redoutable) qu'avait utilisé Moché pour « qualifier » D.ieu. Mais 70 ans plus tard, réalisant comment toutes les forces du mal soutenues par A'haveroch et Haman n'étaient pas capables d'atteindre le peuple juif, les Hommes de la Grande assemblée remirent le mot « *Nora* » en place. Tous reconnurent « la puissance du berger qui sauve sa brebis parmi 70 loups affamés ».

Après le cataclysme de la Shoah, la religion juive est encore plus connue et pratiquée qu'auparavant. A travers le monde, les écoles, yeshivot, *Collelim* et autres Maisons d'étude de Torah regorgent d'étudiants qui recherchent la parole divine, comme l'avait prédit le prophète : « Voilà les jours viendront, où J'enverrai la famine dans le pays ; non pas la disette de pain et la soif de l'eau, mais la faim et la soif d'entendre les paroles de D.ieu » (Amos 8,11). Et tous reconnaissent la réalisation de la promesse vieille de 2600 ans : « Aucune arme forgée contre toi ne saurait être efficace, toute langue (argumentation) pour t'accuser en justice, tu la confondras. Tel est le lot des serviteurs de D.ieu et la victoire que Je leur assure, dit D.ieu » (Yechaya 54,17).

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

également valable pour les générations à venir.

➤ Moché propose aux Béné Israël

Moché fait ses dernières recommandations. L'alliance entre Hachem et Son peuple est

➤ Moché prévient de la gravité de la faute de avoda zara et de la punition qu'elle causerait au de choisir la vie et leur expose la mitsva de Téchouva.

Enigmes

Enigme 1: Est ce qu'une femme peut être exilée dans une ville de refuge ?

Enigme 2: Chlomo et David ont l'habitude de jouer ensemble au tennis le dimanche matin. Mais cette fois, ils décident de parier sur les matchs qu'ils vont faire. Un match gagné = 1 euro.

Au bout de deux heures, ils sont fatigués et arrêtent. Shlomo a gagné trois parties et David 5 euros. Combien ont-ils joué de partie ?

Enigme 3:

Pour certains individus, il y a des choses qu'ils ne craignent pas qu'on leur vole. Qui sont ces individus et quelles sont ces choses ?

Réponses n°305 Ki tavo

Enigme 1: Il vient de faire les Birkot Hatorah, et on l'appelle à monter à la Torah, il doit refaire les Birkot Hatorah lorsqu'il monte.

Enigme 2: David a 7 pommes et Victoria 5.

Enigme 3: Il est écrit (28-13) : « Ounetanékha Hachem léroch vélo lézanav » (tu placeras Hachem à la tête et non à la queue).

Halakha de la Semaine

Les Femmes sont-elles concernées par la Mitsva du Chofar ?

La Guémara (Roch Hachana 33b) rapporte une discussion à savoir s'il est autorisé de sonner le Chofar pour une femme. Selon Rabbi Yéhouda cela est interdit, et selon Rabbi Yossi et Rabbi Chimon cela est autorisé, et ainsi est la Halakha [Choul'han Aroukh 589,6]. **Cependant, tout le monde s'accorde à dire que la femme est dispensée de cette Mitsva.**

En effet, il est bien connu que les femmes sont dispensées des Mitsvot qui dépendent du temps (Kidouchine 29a) ce qui inclut donc la Mitsva du Chofar qui est liée au jour de Roch Hachana [Choul'han Aroukh 589,3].

C'est pourquoi, il sera interdit selon le Choul'han Aroukh (589,6) de réciter la bénédiction avant de sonner. Et ainsi est la coutume dans l'ensemble des communautés Séfarades [Hazon Ovadia p.130 ; Or Létsion 4 perek 5,17 ; Otsar Hamikhtavime 3,1946 ; Chout Divrot Eliahou 2,22 ; Sidour Avoténoou Souccot p.226 ot 23 ; Maguen Avot p.298 ; Alé Hadass 4,24]

Cependant, le Rama (589,6) rapporte que la coutume Ashkénaze est de s'appuyer sur l'opinion qui permet de réciter la bénédiction avant de sonner. Il précise aussi que ce sera à la femme de réciter la bénédiction si le sonneur s'est déjà acquitté de la Mitsva. [Voir aussi Aroukh Hachoul'han 589,10 et Michna Beroura 589,11]

Bien que certains décisionnaires interdisent de porter le Chofar pour sonner à une femme (étant donné qu'il est interdit de porter Yom Tov ce qui n'est pas nécessaire) (Chaaré Techouva 589,1 au nom du Chaagat Aryé siman 106), la plupart des décisionnaires s'accordent à autoriser en considérant le Chofar comme une nécessité, étant donné qu'il reste méritoire pour une femme d'écouter le Chofar. [Yossef Omets Siman 82 ; Igrot Moché O.H 3, 94 ; Hazon Ovadia p.130...]

Il est toutefois de rappeler qu'il est strictement défendu aux femmes de venir écouter le Chofar, si leurs tenues ne sont pas conformes aux exigences de Tsnioute .

Aussi, une femme accoutumée à écouter le chofar, et qui a un empêchement spécifique lié à cette année, ne sera pas tenue à procéder à une quelconque "Hatarat Nedarime". En effet, cette dernière est nécessaire seulement dans le cas où l'on décide de changer définitivement de coutume [Yebia Omer 2,30 ; Or Létsion 4 perek 5,17].

David Cohen

De la Torah aux Prophètes

Dans la configuration de cette année, nous serons obligés de lire séparément la Paracha de Nitsavim et Vayélekh, alors qu'elles sont généralement lues de concert. Nous devons ce changement au fait que Kippour tombe cette année un mercredi, créant au passage un Chabbat avant Soukkot. Or, si nous lisons cette semaine Nitsavim et

Vayélekh, il ne restera plus que deux Parachiot pour terminer le Séfer Torah, Haazinou et Vézot Habérahka. Ayant l'habitude de lire cette dernière à Simhat Torah, il ne restera donc plus que la Paracha de Haazinou, alors qu'il nous reste encore deux Chabbat, avant Soukkot, le Chabbat Chouva et celui après Kippour. Raison pour laquelle cette année, la dernière Haftara de consolation sera lue après la Paracha de Nitsavim et non Vayélekh.

Roch Hachana chez nos Maîtres

Comme nous le savons tous, Roch Hachana est une des dates les plus importantes de notre calendrier. La première Michna de Massekhet Roch Hachana nous enseigne qu'en ce jour, toutes les créatures terrestres passent devant Hachem afin qu'Il les juge. Chacun a aussi en tête, la fameuse parabole de celui qui découvre dans sa boîte aux lettres, une enveloppe du tribunal et se met à blêmir. Quand il découvre qu'il s'agit d'une convocation, il tremble de tout son corps. Et quand arrive le jour du jugement, il ne tient même plus sur ses jambes. On comprend donc qu'on se doit d'avoir peur en ce jour, mais il est évident que la volonté d'Hachem ne s'arrête pas à nous voir frémir, Il attend de nous sûrement autre chose, pour nous gratifier de tous Ses bienfaits. Si vous le voulez bien, allons donc faire un petit tour chez les grands des générations passées, afin d'apprendre de leur comportement en ce jour et d'en tirer quelques leçons. **Rav Haïm Pinhas Scheinberg** avait l'habitude chaque Roch Hachana de se lever bien avant le lever du soleil pour prier dès le lever du soleil. Il étudiait ensuite jusqu'à rejoindre la répétition de la Amida dans sa Yechiva où il y officiait et y finissait sa Téfila à Hatsot (mi-journée). Ensuite, il bénissait les nombreux fidèles d'une bonne année puis rentrait enfin chez lui manger le repas de la

fête, après cette longue matinée passée presque entièrement debout. Ensuite, il retournait à la Yechiva plein de force, pour donner vigoureusement un cours et d'une grande profondeur. Il avait l'habitude de dire que les étudiants de Torah sont spécifiquement jugés sur leur étude de la Torah. Ont-ils suffisamment étudié ? Sans s'interrompre inutilement ? De manière approfondie ? C'est pourquoi la première chose à faire comme signe de repentance, est d'étudier de toutes ses forces et surtout ce jour-là, car comme dit le Yérouchalmi, l'étude de la Torah a la force de pardonner toutes sortes de fautes.

Le Rav de Brisk avait l'habitude quant à lui d'abandonner toutes ses études journalières pour ne lire que des Tehilim. Il expliquait cela, par le fait qu'en ce jour, on ressemble à une personne dont toutes les possessions se sont écroulées et bien qu'il ait vécu jusqu'à présent dans l'abondance, le futur est complètement incertain. Or, s'il se suffisait d'étudier, il risquerait de s'arrêter à chaque question pour chercher dans différents livres la réponse et « perdrait » ainsi du temps précieux. (Ceci n'est aucunement en contradiction avec ce qui est écrit plus haut, mais chaque Gadol avait sa vision et sa sensibilité tout en étant d'accord sur le fait que le mérite de l'étude en temps que tel est incommensurable). On retrouve d'ailleurs cette conduite auprès de beaucoup d'autres Guedolim qui lisaient et même finissaient plusieurs fois le

Coin enfants



Jeu de mots

Bizarre que « Gabriel » ne contienne pas deux « L ».

Devinettes

- 1) Le dernier passouk de la paracha nous demande de nous attacher et de nous coller à Hachem. Comment cela est possible ? (30-20)
- 2) Qui ne se trouve pas au ciel ou de l'autre côté de la mer ? (30-11..)
- 3) "Celui qui n'est pas présent". De qui s'agit-il ? (29,14 Rachi)
- 4) "Du coupeur de bois". Qui étaient-ils ? (29,10)
- 5) "Et tu choisiras la vie". Est-ce un ordre ou un fait ? (Rachi 30,19)

Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 3 coups ?



Réponses aux questions

1) Au sujet du juif pensant qu'il est suffisant d'avoir foi en D... et en Ses commandements dans son cœur (uniquement), et qu'il n'est donc pas important et nécessaire d'être pratiquant en accomplissant concrètement les 613 mitsvot. Or, l'essentiel réside dans l'observance de ses commandements forgeant notre Emouna en Hachem ! ('Hida, Péné David ote 5)

2) Hachem cacha dans les lettres de la Torah, le fabuleux pouvoir de créer un homme! Le Even Ezra a d'ailleurs enseigné et montré à Rabbénoou Tam la manière de parvenir à cela. (Otsar Yad La'haïm du Rav Issakhar Dov, Av Beit Din de Boska, maadoura de l'année 1941, page 6, ote 86)

3) La Torah évoque en premier lieu dans ce passouk la Bérahka et en second plan la Kélala, pour nous enseigner qu'il est beaucoup plus difficile et particulièrement douloureux pour un homme (c'est-à-dire qu'il n'y a pas une plus grande Kélala) d'endurer et de supporter des malheurs après que ce dernier ait d'abord connu et vécu une existence de bénédictions et de réussites. (Séfer Haakéda).

4) Car les avérot que chaque juif commet, génèrent et cultivent en lui (dans son néfch) la Mida de la Akhziyoute (d'être cruel, insensible au bien) ; par conséquent, Hachem déclare avec amour et bienveillance au Baal Téhouva, qu'il lui fera bénéficier (en implantant dans son âme) de sa Midat hara'hamim, afin que cette dernière puisse opérer un tikoun en lui et extirper la Midat haakhziyoute. (Séfer La'hazote bénoam Hachem, page 369, rapportant ce Pirouch au nom de Rabbi Chemelké de Nichleshbourg).

5) La guématria de ce mot (70) fait allusion à la moyenne de vie d'un homme. Or, si Hachem a établi spécialement ce nombre d'années qu'il nous a données gracieusement en cadeau, c'est que ce « misspare » de 70 ans fait allusion au but de notre vie : Appliquer les 10 commandements et les 613 mitsvot qui y sont inclus. Remez Ladavar : Si on convertit en nombre d'heures 70 années, on obtient exactement (selon un calcul bien précis) 613 620 heures ! Ce nombre d'heures contient exceptionnellement, d'une part, une allusion aux 613 mitsvot, et d'autre part une allusion aux 620 lettres composant les 10 commandements ! (Pirouch Harokéa'h sur la Torah)

6) Au témoignage qu'il détruira le Beit Hamikdash après 410 ans d'existence. Remez Ladavar : Si on coupe en deux parties le terme « haïdoti », on obtient d'une part « haed » (Hachem est le témoin vous annonçant qu'il détruira le Temple par vos fautes), et d'autre part « ti » (tav-youod) ayant pour guématria 410 (durée de l'existence du 1^{er} Temple). (Pirouch Rabbénoou Efraïm sur la Torah).

Tehilim le jour de Roch Hachana.

On raconte sur **le Baal Hatania** qu'il passait du Tehilim au Mahzor puis du Mahzor au Tehilim.

Le Rav Elimelekh de Lijensk qui après une longue matinée de Téfila, mangeait en une demi-heure puis retournait à la Beth Haknesset lire des Tehilim, dans une effusion de Kedoucha et ce, jusqu'à ce que la nuit tombe.

Enfin, **Rav Haïm Kaniewski** se rendait au Tachlikh en lisant des Tehilim dans un petit livre durant tout le trajet. Beaucoup de Guedolim le soir de Roch Hachana, après avoir fini Arvit, avaient la coutume de rester à leur place pour que tous les fidèles puissent passer en fils indienne leur souhaiter mais surtout recevoir leur bénédiction pour une bonne année. Ceci pouvait durer plus d'une heure chez certains et malgré la grandeur et l'importance de ce jour, aucun n'essayait de se soustraire à ce devoir. Effectivement, même si ce jour est grandiose et il importe de ne pas perdre un seul instant, le bien-être et la joie de son ami ne doivent aucunement passer au second plan. On retiendra donc l'importance de la Téfila de ses jours pendant les périodes dédiées à cela. On s'affaira à la lecture des Tehilim et/ou l'étude de la Torah pour le reste de la journée. Tout cela sans oublier ses amis et sa famille qui doivent eux aussi passer d'agréables fêtes de Roch Hachana, afin que chacun puisse passer de belles fêtes et mériter ainsi une merveilleuse année.

Haim Bellity

A la Rencontre de nos Sages

Rabbi 'Haïm Pinto Hakatan

Rabbi 'Haïm Pinto Hakatan est né en 1865, dans la ville de Mogador (Maroc). Dès son plus jeune âge, il se consacra à l'apprentissage de la Torah et de l'Avodat Hachem, ce qui était sa seule aspiration et joie. Il devint connu comme un gaon exceptionnel et était comparé à "une citerne cimentée qui ne perd pas une goutte". Rabbi 'Haïm travaillait avec grand soin pour puiser dans la Torah des Richonim et clarifier la Torah des A'haronim, afin de comprendre au maximum la Halakha. Il rejeta toutes les vanités mondaines et s'assit dans les salles de la Torah. Avec beaucoup d'efforts et d'assiduité, il apprit le Chas et les Puskim et approfondissait tous les domaines de la Torah.

Issu de la glorieuse dynastie Pinto : Rabbi 'Haïm était le fils de Rabbi Yéhouda Pinto (Rabbi Hadan) et le petit-fils de Rabbi 'Haïm Pinto Hagadol. Afin de les différencier, les gens appelaient le grand-père « Rabbi 'Haïm Hagadol » et le petit-fils « Rabbi 'Haïm Hakatan ». Il était donc un maillon de la chaîne glorieuse de la dynastie Pinto, bien connue pour son excellence dans la Torah et sa véritable crainte du Ciel. Il mérita d'atteindre des niveaux élevés dans la Torah écrite et orale et dans ses royaumes cachés, atteignant finalement le niveau d'apprentissage avec Eliyahou Hanavi.

Un 'Hessed sans pareille mesure : Les efforts extraordinaires de Rabbi 'Haïm pour aider les pauvres

et les nécessiteux le rendirent populaire parmi le peuple. Chaque jour, il allait les visiter, préférant s'asseoir parmi eux plutôt que de s'asseoir parmi les riches et les notables. Il passait du temps à leur parler, leur offrant des mots d'encouragement afin qu'ils ne deviennent pas déprimés, mais continuent de servir Hachem avec joie. À la fin de sa visite, Rabbi 'Haïm bénissait habituellement les membres de la famille, en particulier le chef de famille et ajoutait aussi que la crainte du Ciel s'acquiert spécifiquement par la souffrance, la pauvreté et la douleur.

Ses prières et bénédictions : Toutes ses prières et bénédictions étaient dites avec une concentration intense. Il n'était pas surprenant que Rabbi 'Haïm ait mérité que ses pures prières pénètrent dans les Cieux et portent des fruits, et que ses bénédictions se réalisent une par une. Les nombreuses histoires de miracles opérés par ses prières, racontées par les personnes concernées, en témoignent.

D'ailleurs, il était courant que lorsque Rabbi 'Haïm traversait les rues, tout le monde se pressait autour de lui pour baiser la main du tsaddik et demander ses bénédictions, car les gens savaient qu'elles seraient exaucées, tant ses prières étaient acceptées par Hachem.

À travers toutes ses prières et supplications, pour le grand public comme pour l'individu, il demandait miséricorde dans le mérite du saint Tanna Rabbi Chimon bar Yo'haï auquel il se référait souvent comme étant son "humble serviteur".

Par ailleurs, Rabbi 'Haïm jeûnait habituellement de Motsei Chabbat jusqu'au Erev Chabbat suivant. Il ne mangeait pas de pain ni ne buvait d'eau.

Service au tsaddik : Il y avait un roulement constant des gabbaiim qui le servaient. Tant de gens voulaient servir le tsaddik qu'il y avait une liste d'attente de plusieurs mois pour obtenir le privilège de le servir. Il y avait deux raisons principales pour lesquelles Rabbi 'Haïm préférait cette méthode de relai : la première était que le tsaddik refusait qu'un Juif l'assiste pendant une période prolongée sans le payer pour son service de quelque manière que ce soit. La deuxième raison était que le tsaddik craignait que s'il s'habituaient à ce qu'une personne spécifique l'assiste, il pourrait commencer à porter atteinte à son honneur en le considérant comme son serviteur.

À Casablanca : La population juive de Casablanca augmenta considérablement après que Rabbi 'Haïm y ait déménagé de Mogador (Essaouira) dans les dernières années de sa vie. Il vécut à Casablanca pendant plus de trois ans, et là il accomplit ses principales réalisations, devenant célèbre dans le monde entier pour sa droiture, sa bienveillance et sa sainteté. D'un point de vue spirituel, ce furent des années extrêmement fructueuses pour lui. Au cours de cette période, il influença des milliers de Juifs et renforça leur adhésion à la religion à une époque où les Lumières pénétraient la ville moderne.

Il quitta ce monde en 1937 et fut finalement enterré dans le cimetière juif de Casablanca.

David Lasry

Pour la Réfoua chéléma de Malka Sultana Taita bat Florence Myriam Simha

Pélé Yoets

La circoncision du cœur... Halte au superflu !

Les Anciens (Kadmonim – Cf. Chla début Massekhet Roch Hachana) ont retrouvé l'acronyme du mois de Eloul à travers le verset suivant (Dévarim 30,6) « Et l'Éternel, ton D. , circonscira ton cœur et celui de ta postérité (E't L'evavekha V'été L'évav zerekha), pour que tu aimes l'Éternel ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme, et assures ton existence. »

Dans son livre Elef Hamaguen, le rav Eliezer Papo se demande quelle est la signification de cette circoncision et pourquoi parler de la descendance concernant cette bénédiction. Il répond que cette circoncision symbolise le retrait de tout ce qui est superflu. Un homme conscient qu'il est venu sur Terre uniquement dans le but de servir son Créateur ne doit profiter de ce monde-ci que pour ses besoins essentiels. Il est d'ailleurs précisé dans cette bénédiction qu'Hachem opérera cette circoncision du cœur à ses descendants, car l'Homme ne peut pas imposer des mortifications aux personnes de sa maison sous couvert d'augmenter la charité. Cette circoncision s'opérera pour que tu puisses « aimer l'Éternel, ton D. , de tout ton cœur et de toute ton âme », et que tu ne t'affaires dans ce monde-ci que pour « assurer ton existence ».

La perversité du luxe est bien connue, aussi bien dans l'excès de consommation de nourriture que de boissons. De même, la recherche de bonne nourriture et de plaisirs humains, amènera à la tentation d'avoir de beaux vêtements et de belles demeures au point de dépenser plus que ce qu'il n'en faut. Même si D. a accordé à l'Homme une grande richesse, ce n'est pas une raison pour la gaspiller à tort et de jouir d'une vie luxueuse. Les justes doivent d'ailleurs apprendre à se contenter de peu, car c'est de cette manière qu'ils ne souffriront pas lors d'un revers de fortune. En effet, plus une personne s'est laissée emporter par des désirs luxueux, plus un changement inattendu dans sa situation

personnelle le plongera dans une vie extrêmement amère.

Il est également dit au sujet de la consommation des aliments que tout ce qui est mangé dans la semaine en plus de ce qui est nécessaire pour servir correctement son Créateur, ajoute de la force au mauvais penchant.

De surcroît, en consommant davantage, il faudra inévitablement perdre trois fois plus du temps "précieux" que l'on a, à savoir un temps pour gagner plus, un temps pour manger plus, et un autre temps pour dépenser plus. Combien l'Homme doit œuvrer pour extirper cette mauvaise tendance qu'a le corps de vouloir toujours plus se délecter de plaisirs superflus. L'Homme qui recherche la « vraie » vie, se doit de lutter contre ses pulsions et les vaincre en s'habituant à manger selon ses besoins, et choisir la voie médiane en ce qui concerne sa tenue vestimentaire et son train de vie, sans aller chercher à profiter du luxe.

L'argent réservé à l'accessoire, il le distribuera à ceux qui s'adonnent à l'étude de la Torah, ce qui lui permettra en même temps d'acquérir son monde futur.

Nos maîtres nous expliquent à maintes reprises dans le Yérouchalmi (Péa 4,2 Guittin 8,3 Baba Metsia 1,4) ce que David dit dans les Chroniques (I 22,14) « Vois, à force de dur labeur, j'ai amassé pour la maison de l'Éternel cent mille kikkar d'or ». David avait l'habitude de jeûner et de consacrer l'argent réservé au repas royal, pour la construction du Temple.

Nous retrouvons d'ailleurs des commentateurs (Le'hem Chamayim Avot 1,5) qui expliquent ainsi la juxtaposition de la maxime : « Que ta maison soit largement ouverte [à l'hospitalité] ; et que les pauvres fassent partie de ta maison », c'est-à-dire, pour que ta maison soit largement ouverte, diminue les besoins au sein de ta propre maison.

Qu'Hachem circonscise nos cœurs pour laisser de côté tout le superflu, et que nous ayons le mérite d'être toujours satisfaits de notre situation. (Pélé Yoets Motarot)

Yonathan Haïk

La Question

Il est écrit dans les 3 premiers versets de la paracha : « **Vous vous tenez tous aujourd'hui devant Hachem votre D-ieu (...) tout homme d'Israël. Vos femmes vos enfants (...) Afin de vous faire passer dans l'alliance d'Hachem ...** »

Nos Sages nous expliquent que cette paracha intervient à la suite des 98 malédictions énoncées dans la paracha précédente, car le peuple dut être rassuré après avoir entendu tant de malheur annoncé. Pour cela, Moché leur fit remarquer que malgré leurs multiples désobéissances, ils étaient encore debout. Cependant, plusieurs interrogations se posent sur ces différents versets :

- Tout d'abord, quelle était exactement l'utilité de renouveler l'alliance alors qu'Israël était déjà lié par une alliance avec Hachem depuis le Sinaï 40 ans auparavant ?

- De plus, si l'angoisse des enfants d'Israël était juste de disparaître par l'application des malédictions, en quoi était-il pertinent de préciser qu'ils se tenaient devant Hachem ? Le simple fait d'être présent aurait dû être à même de les rassurer ?

- Enfin, puisque le verset explicite que Moché s'adresse à tous les hommes, aux femmes et enfants, à toutes les catégories sociales, pourquoi avait-il besoin de préciser : vous vous tenez TOUS ? L'énumération aurait dû se suffire à elle-même !

Pour répondre à ces questions, il est intéressant de nous pencher sur le contenu de cette nouvelle alliance.

En effet, lorsque nous parcourons la paracha, nous constatons qu'il est principalement question de techouva (à la fois spirituelle par le repentir, et matérielle par le retour sur notre terre). Ainsi, alors que la première alliance, celle du Sinaï était présentée sur une page vierge, (le peuple d'Israël étant tout juste créé à l'instar d'un enfant baignant dans son innocence), la seconde fut scellée suite aux multiples fautes commises par Israël est requérant de ce fait de faire intervenir une nouvelle composante : la techouva. Or, il est dit au sujet de la fin des temps (sanhédrin 97b) : « Si Israël fait techouva, il sera délivré (...) et sinon, Hachem mettra sur eux un roi dont les décrets seront durs comme ceux de Haman, et Israël fera techouva... » Ainsi, Moché explique au peuple que les malédictions n'ont aucunement pour ambition de les faire disparaître, mais au contraire ont pour finalité de provoquer la techouva afin que l'assemblée se retrouve réunie devant Hachem. Enfin, Moché cherche à faire intégrer à Israël le fonctionnement des malédictions. En effet, celles-ci interviennent lorsque suite au détournement des chemins d'Hachem, Israël se retrouve devant le péril de pouvoir perdre sa propre identité. Pour y remédier, Hachem se sert des décrets des goyim, ciblant le juif sur son l'identité d'Israël (et sa relation sacrée à sa terre). Toutefois, il existe une configuration où les malédictions ne sont pas indispensables quand bien même Israël fauterait : dans le cas où Israël resterait uni, TOUS ensemble, préservant ainsi son identité, élément suffisant pour espérer déclencher à terme le mouvement de retour.

Ainsi Moché leur signifie que c'est bien par l'union, par le fait que chaque membre du peuple dans sa singularité, se reconnaît finalement comme un membre d'une seule et même entité, que malgré leurs diverses déviations, Israël est parvenu à se tenir en ce jour devant Hachem sans qu'il n'eût besoin d'activer le dernier recours que sont les malédictions.

G. N.

La Force d'une parabole

Roch Hachana est à notre porte mais avons-nous bien saisi l'enjeu du moment ?

Rabbi Chouchan Hacoheh donnait la parabole suivante:
Un homme décide de faire l'acquisition d'une marchandise de grande valeur. Pour ce faire, il traverse la frontière et se rend dans le pays voisin. Une fois cette marchandise obtenue, il s'apprête à revenir dans sa région pour la vendre mais il réalise qu'en passant la douane, des frais énormes vont lui être imposés. Il cherche donc une solution pour éviter cette taxe importante. Il décide alors d'essayer de passer sa marchandise en cachette sans la déclarer. Le risque de se faire attraper existe mais l'avantage de l'économie réalisée lui paraît nettement supérieur. Il trouve un transporteur de légumes qui va dans la même direction

et charge ses valises en faisant attention de les cacher sous les caisses de légumes. Le cocher comprend que c'est un peu louche mais il se dit qu'en cas de contrôle, il pourra toujours dire qu'il n'est en rien responsable des bagages de ses clients. Le voyage se passe parfaitement mais notre homme d'affaire, qui était serein au début, commence peu à peu à être angoissé. Plus la frontière approche, puis il prend conscience du risque insensé qu'il a pris. Le risque de finir en prison lui paraît à présent bien plus pesant que l'économie de quelques sous qu'il voulait réaliser. Le cocher quant à lui reste serein, il ne se sent en rien concerné par ces trafics. Seulement, en arrivant à la douane, le cocher également commence à avoir des sueurs froides en réalisant qu'on pourrait facilement l'accuser de complicité de contrebande. Il réalise qu'il a fait preuve d'une grande naïveté en acceptant ce client mais il

espère encore que leur charrette ne sera pas contrôlée. Leur tour arrive enfin, la barrière se lève et le douanier leur demande de se mettre de côté pour une vérification. Là, les 2 se mettent à trembler face au risque qui les guette.

Le Rav nous fait remarquer que malgré toute cette tension, il y en a un qui reste détendu : c'est le cheval qui, du début à la fin, ne comprenant pas la situation, n'exprime aucune émotion ni aucun sursaut. Il suit le mouvement mais n'a aucunement conscience de ce qui se passe autour.

Tâchons de ne pas ressembler à celui qui ne perçoit pas l'enjeu de ce qui se joue. Et n'oublions pas qu'en ce jour les flux de Berakhot de toute l'année sont susceptibles de se déverser sur tout celui qui exprimera une réelle ambition de grandeur. (Avoténoù sipérou lanou)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Emmanuel est un jeune papa qui apprécie et respecte grandement ses parents. C'est pour cela que lorsqu'il découvre que ceux-ci ont des problèmes financiers, il en parle immédiatement à ses frères et sœurs afin de trouver une solution. Effectivement, un d'eux à la merveilleuse idée de leur offrir une belle enveloppe et pour qu'ils ne soient pas gênés, il explique qu'il faudrait le faire dans quelques jours pour l'anniversaire de leur père. Chacun se dépêche donc de sortir 10 000 Shekels afin de bien garnir l'enveloppe et soulager ainsi leurs chers parents. Mais Emmanuel, dont la situation financière n'est pas bonne, fait son possible pour trouver de l'argent mais en vain. Il est vraiment désolé et s'excuse auprès de ses frères qui comprennent bien la situation et ne lui en tiennent pas rigueur. D'ailleurs, ils inscrivent sur l'enveloppe « De la part de tous tes enfants adorés... ». Le lendemain, lorsqu'il rencontre son père dans la rue, celui-ci l'enlace fortement et le remercie grandement pour ce très gentil cadeau en lui expliquant que cela leur a permis de rembourser la grande majorité de leur dette. Emmanuel est un peu mal à l'aise, il sait pertinemment que ces remerciements ne lui reviennent pas vraiment puisque lui n'a rien donné. Il se demande s'il a le droit de profiter de ces mots gentils ou bien s'il s'agit là d'une Guenevat Daat (voler l'esprit de son ami) ? Qu'en pensez-vous ?

La Tossefta (Baba Kama, Chapitre 7) écrit qu'il existe sept types de voleurs et le plus grand parmi eux est celui qui vole l'esprit de ses amis. La Guemara 'Houlin (94b) écrit qu'il est interdit d'entraîner son ami à penser à tort qu'il lui a fait du bien. Cependant, s'il le pense à tort sans que personne ne l'ait poussé à cela, comme par exemple s'il rencontre son ami dans sa ville le jour de son mariage et le remercie alors que celui-ci était venu simplement pour son travail, il pourra ne rien lui dire. Il semblerait donc que dans notre cas, il faudrait lui révéler la vérité puisque l'erreur du père provient de ce qui est écrit sur l'enveloppe. Mais le Rav nous émerveille à nouveau par sa réponse. Il nous apprend qu'il existe dans la Torah un mode d'acquisition qui s'appelle Odit. Il s'agit d'une personne avouant que l'argent qui se trouve en sa possession appartient en vérité à Réouven. On considérera l'argent comme celui de Réouven bien qu'il soit évident à tous qu'il ne lui appartenait pas à l'origine. La raison est que par cet aveu, le propriétaire a donné et fait acquérir l'argent à Réouven. D'après cela, il est logique que dans l'écriture de son nom sur l'enveloppe, les frères ont fait acquérir Emmanuel d'une partie de la somme. Et même si certains pensent que ceci n'est vrai que si l'aveu se fait devant des témoins, ce qui n'est pas le cas de notre histoire, Emmanuel pourra tout de même ne rien dire en associant les avis de ceux qui pensent qu'on n'a pas besoin de témoin du fait qu'un aveu écrit si explicitement peut s'apparenter à celui fait devant des témoins.

En conclusion, Emmanuel pourra se taire et profiter des remerciements de ses parents car on considérera que ses frères lui ont donné une partie de l'argent en écrivant son nom sur l'enveloppe. (Tiré du livre Oupiryo Matok page 381)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Reviendra Hachem ton Eloquim de ta captivité..., Il te rassemblera d'entre tous les peuples où t'a dispersé Hachem ton Eloquim. » (30/3)

Rachi écrit : « Le Passouk aurait dû plutôt dire : Hachem ton Eloquim te fera revenir de ta captivité. » De là, nos 'Hakhamim déduisent que la Ché'hina (Kavyahol) réside avec les bnei Israël dans les souffrances de la galout et qu'elle a écrit sa propre délivrance pour le jour où les bnei Israël seront délivrés, elle reviendra alors avec eux.

On peut ajouter que le jour du rassemblement des exilés sera si grandiose et si difficile à réaliser qu'il en sera comme si Hachem devra tenir par la main chaque personne pour l'emporter de là où elle est, comme il est écrit : « Et vous, vous serez recueillis un à un, enfants d'Israël. » (Yechaya 27,12). Et nous trouvons cela aussi à propos des exilés des autres peuples : « Je reviendrai dans le retour de Moav » (Yirmiya 48/46).

Rachi donne donc deux explications pour comprendre pourquoi le passouk dit qu'Hachem Lui-même revient avec nous de la galout.

1. Parce qu'il était avec nous en galout.
2. Parce qu'Hachem Lui-même a dû venir nous chercher et nous attraper un à un par la main pour nous amener en Erets Israël.

Le séfer Hazykaron écrit :

J'ai vu un commentateur écrire que toute sa vie lui était difficile, ce que Rachi écrit à la fin de son explication : "...nous trouvons cela aussi à propos des exilés des autres peuples..." Est-ce que cela signifie que la Ché'hina était également en exil avec les autres peuples ? N'y aurait-il donc rien de particulier pour les bnei Israël ? La Ché'hina réside-t-elle également parmi les autres peuples ?!

Le Gour Arié répond :

Hachem a créé le monde en plaçant chaque peuple dans un endroit spécifique qui lui correspond, ce qui fait que le monde est ordonné et équilibré. Le fait que chaque peuple soit sur le territoire qu'Hachem lui a conféré garantit la stabilité du monde qui est la volonté d'Hachem. Par conséquent, l'exil est un changement dans l'ordre du monde qui déstabilise le monde qui va à l'encontre de la volonté d'Hachem, c'est pour cela que lorsqu'un peuple revient d'exil, Hachem dit : « Je reviens, "c'est-à-dire Je reviens de Ma contrariété que le monde ne soit pas ordonné car à présent" je suis "tranquillisé et calmé" de voir chaque peuple dans ses frontières et ainsi le monde est ordonné, équilibré et stable comme Ma volonté.»

Alors que pour les bnei Israël, c'est l'honneur d'Hachem même qui est touché et pas seulement Sa volonté, car il y a une grande différence entre "Reviendra Hachem ton Eloquim..." écrit au sujet des bnei Israël et "Je reviendrai..." écrit au sujet des autres peuples, car le fait de mentionner clairement et explicitement le nom d'Hachem au sujet des bnei Israël sous-entend que c'est comme si lui-même (Kavyahol) revenait de galout alors

que pour les autres peuples où Son nom n'est pas mentionné explicitement cela sous-entend que c'est juste Sa volonté qui revient.

On pourrait également proposer la réponse suivante :

Effectivement, concernant les bnei Israël c'est particulier et du fait de l'amour intense entre Hachem et les bnei Israël, ce n'est qu'avec les bnei Israël qu'Hachem est parti en galout car ce sont les bnei Israël que la Ché'hina a choisi pour résider, et lorsque Rachi écrit qu'il en est de même pour les autres peuples, cela s'applique uniquement sur sa deuxième explication, à savoir que la difficulté à ramener un peuple sur sa terre au point qu'Hachem doit les prendre par la main est vrai même pour les autres peuples. Mais cela ne s'applique pas sur la première explication car la Ché'hina réside seulement et uniquement parmi les bnei Israël et non parmi les autres peuples.

Et ainsi on pourrait expliquer le cheminement de Rachi :

Tout d'abord, Rachi s'interroge sur le fait qu'il soit écrit : "Reviendra Hachem ton Eloquim..." et non "Hachem ton Eloquim te fera revenir...". Pour résoudre cette difficulté, Rachi ramène nos 'Hakhamim qui déduisent qu'Hachem est parti en galout avec les bnei Israël, c'est pour cela qu'il revient avec eux. Ensuite, Rachi veut ajouter une deuxième explication selon laquelle Hachem Lui-même, sans intermédiaire, ramènera les bnei Israël un à un par la main.

Et là, Rachi est confronté à une difficulté : comment prouver cette explication ? Peut-être que la Torah a écrit ces mots uniquement en pensant à la première explication, surtout que la première explication est incontournable et se prouve d'elle-même car c'est la traduction simple des mots. Mais la deuxième explication qui n'est pas la traduction simple des mots, il n'est donc pas prouvé qu'il faut expliquer le passouk ainsi !?

Pour résoudre cette difficulté, Rachi a recours à deux arguments :

1. La première explication exprime que la Ché'hina est partie avec les bnei Israël en galout. Or, le passouk parle du retour de la galout, cela prouve qu'il est nécessaire d'ajouter une seconde explication pour justifier que le passouk parle du retour.

2. Rachi ramène un passouk au sujet des nations qui emploient le même langage que notre passouk. Or, la première explication ne peut pas s'appliquer car la Ché'hina ne réside pas parmi les nations donc par défaut on est forcé de donner une autre explication. Ainsi, cela prouve que lorsque la Torah emploie ce langage, cette explication y est incluse. Ainsi, Rachi a ramené ce passouk au sujet des nations juste pour prouver la deuxième explication de notre passouk.

« ...Une voix retentit dans Rama, une voix plaintive, d'amers sanglots. C'est Rachel qui pleure ses enfants... ! » Or, dit Hachem, que ta voix cesse de gémir et tes yeux de pleurer, car il y aura une compensation à tes efforts, dit Hachem, ils reviendront du pays de l'ennemi. » (Yirmiya 31/15)

Mordekhaï Zerbib